JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS
DÉLÉGUÉE À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Rue de la Préfecture 12
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 79 00
egalite@jura.ch

LA REVUE DE PRESSE ÉGALITÉ

AVS 21, en passe d'être adoptée par le Parlement

Le Conseil national et le Conseil des Etats se lancent dans l'élimination des divergences sur la réforme. La hausse de l'âge de la retraite des femmes n'est pas contestée

Sylviane Herranz

La réforme AVS 21 fait ses derniers pas devant le Parlement fédéral. Le 7 décembre, le Conseil national entamera la discussion sur les divergences qui subsistent entre les deux Chambres. Le 9 décembre, il reviendra au Conseil des Etats d'examiner les points de désaccord s'il en existe encore. Si les deux Conseils ne parviennent pas à s'entendre, la Conférence de conciliation entrera en jeu avec une proposition soumise au Parlement le 15 décembre. La réforme devrait ainsi être finalisée à cette date, dix jours avant Noël. Les femmes apprécieront, car en guise de cadeau, la droite parlementaire s'est déjà accordée sur la hausse de l'âge de la retraite féminine de 64 à 65 ans. Les divergences portent essentiellement sur les mesures de compensation pour les femmes concernées par cette hausse dans les prochaines années, ainsi que sur l'apport d'une partie des bénéfices de la Banque nationale suisse à l'AVS.

Le 19 novembre, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a proposé un compromis avec le Conseil des Etats. Comme ce dernier, elle accepte que les compensations ne représentent que 32% des montants économisés grâce à l'augmentation de l'âge de la retraite et non plus 40% comme adopté dans un premier temps. Seule une partie des femmes touchées par la réforme dans les neuf ans après son entrée en vigueur aura droit à un supplément de rente à visée compensatoire.

L'Union syndicale suisse (USS) a dénoncé la décision de la commission, qui confirme son estimation d'une baisse moyenne des rentes des femmes de l'ordre de 1200 francs. Elle juge ainsi «scandaleuses» les mesures prévues pour la génération de transition: «Même les personnes concernées ne sont pas protégées des baisses de prestations. Pour plus de la moitié d'entre elles, la mise en œuvre d'AVS 21 telle que décidée par la commission signifierait une réduction de leur rente espérée par rapport au statut quo!»

Alors que le référendum est déjà annoncé dans les rangs syndicaux, les Femmes socialistes suisses, qui contestent aussi la position de la CSSS-N, ont informé qu'elles étaient prêtes à s'y associer. ■

Une table ronde autour du langage non discriminatoire

ESPACE VIATTE Près de cinquante personnes, dont une bonne partie d'étudiants, ont assisté jeudi soir à une table ronde traitant de la question: la langue française est-elle discriminante? L'événement était organisé conjointement par la Bibliothèque cantonale (BiCJ) et la Société jurassienne d'émulation (SJE) à l'Espace Viatte à Porrentruy.

Des invités d'horizons différents

Julien Berberat de la BiCJ et Elodie Paupe de la SJE ont animé les discussions qui se sont produites entre le public et les invités. Ces derniers provenaient tous d'horizons différents: le linguiste Pascal Gygax, Noémi Schaub, éditrice chez Paulette, Valery Rion, enseignant au Lycée cantonal jurassien et président du Conseil de la langue française, Angela Fleury, cheffe du Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura, et Marie-Luce Allimann, journaliste radio chez GRRIF.

Cette large diversité de participants a permis d'aborder la question du langage non discriminatoire à travers différents domaines, tels que le monde éducatif, littéraire ou médiatique.

L'écriture inclusive au centre du débat

L'écriture inclusive, un ensemble de moyens linguistiques visant à assurer une égalité de genre, a occupé une grande partie des discussions. Il était alors question, par exemple, de la difficulté de mettre en place cette pratique à la radio ou de l'utilisation encore rare de cette méthode dans des travaux scolaires tels que lors de dissertations.

Les discussions sur le langage discriminatoire ont permis au public de mieux cerner le sujet.

Pascal Gygax a expliqué, en utilisant l'exemple de la Finlande, que ce n'est pas parce qu'une langue est non genrée que la discrimination entre les sexes disparaît. Il estime également que la langue française est discriminatoire et représente une société androcentrée où l'on met les hommes en avant en dépit des femmes. Marie-Luce Allimann, quant à elle, est d'avis que le masculin générique n'est qu'une règle grammaticale et non une sorte de discrimination envers les femmes. **CS**

E. Baume-Schneider se rapproche de la présidence du Conseil des Etats

Elisabeth Baume-Schneider a été élue deuxième vice-présidente du Conseil des Etats la semaine dernière. En cas de réélection en 2023, la socialiste des Breuleux est appelée à présider la chambre des cantons en 2023/2024.

Après son camarade de parti Claude Hêche en 2014/2015, Elisabeth Baume-Schneider sera-t-elle la deuxième Jurassienne à présider le Conseil des Etats? La politicienne franc-montagnarde se rapproche de cette fonction prestigieuse.

Elle a été élue lundi dernier deuxième vice-présidente de la chambre haute avec 43 voix. Si la socialiste garde la confiance de ses pairs et que les Jurassiens la confirment à son poste lors des élections fédérales du 22 octobre 2023, Elisabeth Baume-Schneider accédera à la présidence pour 2023/2024.

Elisabeth Baume-Schneider (à g.) a été élue deuxième vice-présidente du Conseil des Etats la semaine dernière. La Franc-Montagnarde est ici à côté de la première vice-présidente Brigitte Häberli-Koller (au centre) et de la scrutatrice suppléante Lisa Mazzone.

«C'est intéressant pour faire parler de la région, mettre en lumière la réalité de notre canton et défendre ses intérêts socio-économiques. Mais je ne serai pas le pape!» rapporte humblement la parlementaire, qui met également en exergue la possibilité de constituer des réseaux profitables au Jura grâce à cette fonction.

De la musique d'avenir. Actuellement, la Franc-Montagnarde préside la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Elle siège également à la Commission de gestion et à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture.

Elisabeth Baume-Schneider se plaît à relever que le Conseil des Etats vivra dès l'année prochaine une première historique, avec la succession de trois femmes présidentes: Brigitte Häberli-Koller (actuelle vice-présidente), elle-même et Lisa Mazzone (actuelle scrutatrice suppléante). (rg)

La femme qui dirige les ingénieurs

CARRIÈRE Suzanne Thoma va quitter la direction du producteur d'électricité bernois BKW pour assumer la présidence du groupe Sulzer.

PAR YVES GENIER

Suzanne Thoma avait succédé à Kurt Rohrbach à la tête des BKW en 2013. Keystone

Elle a dépoussiéré les Forces motrices bernoises (BKW en allemand). Elle a arrêté une centrale nucléaire, et est même la seule à l'avoir fait en Suisse. Après huit ans à la tête du producteur d'électricité, Suzanne Thoma va s'en aller ces prochains mois pour assumer la présidence du groupe industriel Sulzer.

L'annonce a été faite hier matin avant l'ouverture de la bourse: l'action BKW est cotée, celle de Sulzer aussi, et ce genre d'information doit parvenir aux participants du marché en même temps.

Mais ceux qui connaissent bien cette dirigeante volontaire subodoraient depuis près de deux ans que quelque chose allait se passer: la patronne, après avoir consacré plusieurs années de sa vie professionnelle à sa société, montrait des signes toujours plus nombreux d'intérêt pour d'autres entreprises.

Glorieux précédents

Agée de 59 ans, son vœu est «d'exercer une activité d'administratrice professionnelle», indique le communiqué des BKW. C'est-à-dire cesser de diriger une entreprise en particulier, mais apporter son savoir-faire et son expérience à d'autres entités dans son domaine. «Elle entame la dernière phase de sa carrière. Sa décision s'inscrit dans un cycle naturel», analyse un de ses partenaires en affaires les plus proches. Elle-même n'a fait aucune déclaration publique hier.

Avant elle, nombre d'autres dirigeants d'entreprises industrielles ont suivi le même chemin. Ainsi, après avoir dirigé plusieurs entreprises de renom comme Valtronic et Sécheron, l'ingénieure Beth Krasna s'était orientée vers les conseils d'administration et de fondation, et avait siégé ou siège encore aux CFF, au Conseil des EPF ou chez Raymond Weil et Symbiotics notamment.

Rénovation des BKW

Suzanne Thoma est entrée aux BKW en 2010 comme responsable des réseaux et membre de la direction générale. Trois ans plus tard, elle succède à Kurt Rohrbach à la tête de l'entreprise. Mais là où son prédécesseur s'affichait comme un ardent défenseur du modèle traditionnel de l'économie électrique – basé sur le monopole de la distribution et porté par le nucléaire – la dirigeante prend le chemin inverse.

Elle ferme la centrale de Mühleberg, quitte à réduire d'un quart la production d'électricité de son groupe. Elle oriente ce dernier vers des activités de services, comme la pose d'installations de production d'énergie renouvelable dans les bâtiments, l'isolation de ces derniers, etc.

Résultat: le nombre de collaborateurs est de 10 000 personnes. Le chiffre d'affaires est passé de 2,5 milliards de francs en 2013 à 3,1 milliards l'an dernier. Le résultat est passé d'une perte de 216 millions de francs en 2013 à un bénéfice net de 349 millions en 2020. Pour résumer, elle a adapté les FMB au tournant énergétique et les a préparées à une plus grande ouverture des marchés.

Choix controversés

Cela n'est pas allé sans grincements de dents. La fermeture de Mühleberg a accru la dépendante de la société, et de la Suisse en général, aux importations, alors que le spectre de la pénurie a refait son apparition faute d'un accord durable sur l'électricité avec l'Union européenne. Son expansion dans des activités commerciales ouvertes à la concurrence a suscité des jalousies et des incompréhensions de la part de concurrents ne bénéficiant pas de la garantie de l'Etat et des facilités (supposées) de financement qui vont avec. Sa propre rémunération – 2,5 millions de francs en 2013, 1,9 million en 2020 – a suscité la controverse, principalement dans le canton de Berne. Ses défenseurs rappellent que, sous sa direction, l'entreprise s'est non seulement étendue, mais sa valeur boursière a plus que doublé et les dividendes se sont accrus.

«Ce n'est pas l'argent qui motive son départ ni le choix de présider Sulzer, mais le défi que lui pose cette dernière société», poursuit ce partenaire en affaires. Le fabricant de machines zurichois a opéré lui aussi sa mue, mais sa valeur boursière stagne depuis une dizaine d'années alors que celle d'ABB, autre fabricant de machines alémanique, a été multipliée par 2,7. De plus, la présence du milliardaire russe Viktor Vekselberg comme actionnaire de référence avec 48% des actions ne facilite pas la vie de cette entreprise: ce dernier est sous sanctions américaines depuis 2018, le Trésor l'accusant d'être complice, par sa proximité avec le gouvernement russe, d'avoir facilité l'occupation de la Crimée.

Nombreuses sollicitations

«Suzanne Thoma est extrêmement attentive aux questions de réputation», poursuit le partenaire en affaires, qui rappelle qu'elle doit défendre la sienne propre. «Elle a reçu de nombreuses sollicitations. Si elle a choisi de présider Sulzer, c'est qu'elle a soigneusement examiné les risques dans ce domaine, pour cette entreprise et pour elle-même».

Toujours pas d'égalité des sexes

ÉGALITÉ L'égalité des sexes n'est toujours pas réalisée dans la prévoyance professionnelle, ni dans certaines parties du droit de la sécurité sociale, relève la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité (CSDE).
Le deuxième pilier (LPP), en particulier, présente des inégalités structurelles. Dans la prévoyance professionnelle, les causes principales de l'écart entre les sexes sont l'absence de prise en compte du travail d'assistance, de soins et domestique non rémunéré, ainsi que les interruptions du travail rémunéré liées à la famille. Ces dernières caractérisent encore le parcours professionnel des femmes. **ATS**

LITTÉRATURE

«Ce qui est beau dans la traduction de son propre livre, c'est qu'il faut lâcher prise»

Le mois dernier, la Bruntrutaine Elisa Shua Dusapin a fait sensation en remportant le prestigieux prix américain du National Book Award pour son œuvre traduite «Hiver à Sokcho».

Voilà un an et demi qu'Elisa Shua Dusapin s'est installé à Porrentruy, après avoir passé huit ans à voyager. Mais dans les faits, elle n'est pas souvent sur ses terres ajoulotes. C'est d'ailleurs depuis l'Autriche qu'elle a suivi en ligne la cérémonie du National Book Award aux États-Unis, celui qui a auréolé son premier roman, *Hiver à Sokcho* (paru aux Éditions Zoé en 2016), du prix du meilleur roman étranger.

***Le Quotidien Jurassien*. Ce n'est pas le premier prix que votre livre *Hiver à Sokcho* reçoit, en quoi ce National Book Award est différent?**

Elisa Shua Dusapin. C'est un livre qui a eu une incroyable reconnaissance, pour moi c'est à chaque fois une immense surprise. Ce qui change par rapport aux autres prix, tout aussi prestigieux, que j'ai reçus, c'est que le National Book Award est un de trois prix littéraire internationaux prescripteurs dans le domaine à l'international. D'ailleurs le jour même où j'ai reçu le prix, ma maison d'édition recevait de nouvelles demandes pour le faire traduire.

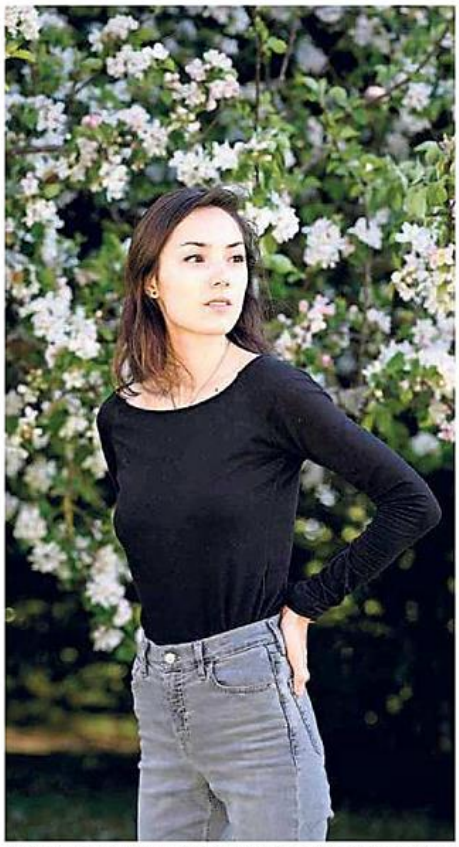

L'écrivaine Elisa Shua Dusapin, auréolée d'un prestigieux prix littéraire américain il y a trois semaines, s'est installée à Porrentruy il y a un an et demi. ARCHIVES KEY

Qu'est-ce que ce prix représente pour vous?

Je n'ai jamais espéré quoi que ce soit, je ne voulais même pas le publier ce livre à la base, c'est un ancien prof de français qui m'a poussé à la faire. Ce qui me touche, c'est qu'il récompense un livre dans sa traduction et pour moi qui travaille beaucoup sur le passage d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre, tout fait sens.

Traduire, c'est trahir dit un adage italien, vous êtes d'accord avec cela?

En l'occurrence pas, en tout cas pour les diverses traductions qui ont été faites de mon travail. Pour *Hiver à Sokcho*, j'ai eu la chance d'avoir une excellence traductrice, Aneesa Abbas Higgins, qui elle-même a déjà reçu des récompenses. J'ai l'impression qu'elle a été plus proche que moi-même dans ce que je voulais exprimer dans le texte. C'est d'ailleurs dans la version anglaise que j'ai l'impression de me reconnaître le plus dans mes écrits. J'ai l'impression que la structure linguistique de l'anglais correspond bien à la syntaxe française que j'ai utilisée dans mon texte. Pour la langue coréenne par exemple, c'est beaucoup plus difficile.

Comment se positionne-t-on en tant qu'autrice pour s'assurer que le sens de ses propos, une fois traduit, est respecté?

J'ai eu assez peu de contact avec les traducteurs en général, mais j'ai eu des échanges assez poussés pour ceux chargés de le faire pour l'allemand et l'anglais, peut-être parce que ce sont deux langues que je parle. Par contre, en tant qu'auteur, je n'ai aucun droit de regard sur le rendu final. On estime que l'auteur n'est pas dans sa langue de travail. Ce qui est beau dans la traduction de son propre livre, c'est qu'il faut lâcher prise.

Cinq ans après la sortie d'*Hiver à Sokcho*, quel regard vous portez sur votre parcours?

Je n'ai jamais espéré ni forcer les choses, à chaque fois ça a été un concours de circonstances. Je ne calcule rien. Aujourd'hui, je suis toujours très surprise de ce qui m'arrive, les livres, leur adaptation en spectacle, au cinéma... Ce sont des choses qui me nourrissent et le retour du public me porte. À chaque nouveau projet, j'ai toujours peur car tout cela me confère une certaine pression. Mais j'arrive à oublier le contexte quand je me mets au travail. Le fait de vivre à la campagne, à Porrentruy, d'être loin de l'agitation des grands centres me permet de me concentrer facilement pour avancer sur de nouveaux projets.

Propos recueillis PAR ANNE DESCHAMPS

Des dizaines de milliers d'exemplaires vendus

Elisa Shua Dusapin est la première écrivaine suisse à obtenir un National Book Award – l'un des plus prestigieux prix de littérature au monde – du meilleur roman étranger. Avant elle, Flaubert, Baudelaire ou Céline l'ont reçu.

Traduit dans une dizaine de langues, *Hiver à Sokcho* le sera à court terme dans une dizaine d'autres et s'est déjà vendu, rien que dans sa version française, à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

Elisa Shua Dusapin devait sortir son quatrième roman l'an prochain. Ultra-sollicitée depuis sa distinction américaine, elle est toutefois contrainte de reporter sa sortie. «Pour moi, il est important de ne pas faire les choses à la hâte», indique l'écrivaine.

Reste qu'on entendra quand même parler d'elle, au travers de la version théâtrale d'*Hiver à Sokcho*, avec notamment Franck Semelet et Pitch Comment, qui sera présenté en Suisse romande, y compris à Porrentruy (lire page 8) en 2022. L'adaptation cinématographique débutera également l'an prochain. Elisa Shua Dusapin a pour sa part trois spectacles au théâtre et la publication de l'adaptation d'un roman graphique qu'elle a réalisé au programme. **AD**

Le Conseil fédéral veut réduire urgemment les féminicides

CRIMINALITÉ La Suisse connaît une proportion élevée d'homicides au sein du couple. Dans 90% des cas, les victimes sont des femmes. Le Conseil fédéral estime urgent d'agir. Il va prendre des mesures supplémentaires pour prévenir la violence domestique.

Le nombre d'homicides dans le cadre d'une relation de couple est important: ils représentent environ 40% de l'ensemble des homicides commis en Suisse, selon un rapport rédigé en réponse à un postulat de Maya Graf (Vert.e.s/BL) dont a pris acte hier le Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral estime qu'il faut agir à plusieurs niveaux pour combattre les actes de violence graves. Il faut notamment renforcer la prévention et détecter plus rapidement les cas problématiques, améliorer l'analyse des risques et le soutien aux victimes de violence domestique et agir sur les représentations de la masculinité qui favorisent la violence.

La Confédération, les cantons et les organisations de la société civile ont déjà adopté le 30 avril dernier une feuille de route pour renforcer la lutte contre la violence domestique et améliorer la protection des victimes.

La Confédération dispose aussi depuis cette année d'un budget de 3 millions annuels pour soutenir des projets.

Mesures complémentaires nécessaires

Mais le Conseil fédéral veut aller plus loin. Il propose entre autres d'agir pour réduire encore l'utilisation abusive d'armes et pour sensibiliser les spécialistes de la santé à la violence domestique. Certaines de ces nouvelles mesures seront reprises et concrétisées dans le cadre du plan d'action national pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.

L'Office fédéral de la statistique mène actuellement une enquête complémentaire sur les circonstances, les motifs et les causes de tous les homicides et tentatives d'homicide. La publication des résultats est prévue pour 2025.

ATS